Mécénat, sponsoring, financement participatif

Comprendre la réglementation pour financer vos projets

Journée d'information juridique

Lundi 17 mars 2014 de 9h00 à 17h00
au Théâtre du Vieux-Colombier

21, rue du Vieux-Colombier - 75006 Paris
M° Saint-Sulpice ou Sèvres-Babylone

Cette 16e journée d'information juridique vous est proposée par les centres de ressource du spectacle vivant : le Centre national de la danse, le Centre national du Théâtre, le Centre national de la chanson, des variétés et du jazz, HorsLesMurs et l'Irma.

Pour financer certains projets, les entreprises du spectacle vivant (lieux de diffusion, festivals, compagnies, etc.) ont de plus en plus souvent recours à des partenaires privés, qu'il s'agisse de personnes morales ou de particuliers.

S'articulant sur des logiques différentes, les principaux modes de financements privés que sont le mécénat, le *sponsoring* (ou parrainage) et le financement participatif (ou *crowdfunding*) sont soumis à des règlementations qu'il convient de maîtriser.
S'engager dans une de ces démarches implique donc de se poser un certain nombre de questions :
- Comment choisir le partenariat le plus approprié à son projet ?
- Comment sécuriser les transactions et éviter les écueils ?
- Quel régime fiscal appliquer en fonction de l'aide demandée ?
- Quelles obligations administratives respecter ?

À travers trois ateliers, cette journée a pour objectif de répondre à ces questions et d'expliquer les réglementations qui encadrent ces différents types de financements.

Inscription obligatoire

Entrée libre sur inscription – Nombre de places limité
http://www.horslesmurs.fr/Mecenat-sponsoring-financement.html

Programme

Accueil des participants - 9h00

Introduction - 9h15

Présentation des différents types de financements privés et panorama chiffré par **Gentiane Guillot** (HorsLesMurs) et **Sébastien Berthe** (Centre national de la chanson, des variétés et du jazz).

*

Atelier 1 - Mécénat - 9h30

Intervenants :

- **Chloé Baunard-Pinel**, juriste et responsable des études comparatives de l'Admical
- **Cynthia Minguell**, chargée de communication et des relations publiques, Le Sirque – Pôle national des arts du cirque de Nexon en Limousin
- **Jean-Pierre Mongarny**, secrétaire général de la Fondation Crédit coopératif

Modération : **Emilie Le Thoër** (Centre national du théâtre)

*

Atelier 2 – *Sponsoring* / parrainage - 11h45

Intervenants :

- **Jean-Marie Guilloux**, avocat au barreau de Paris (cabinet Jean-Marie Guilloux Avocats)
- **Laurent Sabatier**, directeur du Nouveau Casino / Café Charbon - Programmateur Club
- **Stéphane Tardivel**, directeur sponsoring, partenariat, événementiel, Orange France

Modération : **Samuela Berdah** (Centre national de la danse)

*

Atelier 3 – Financement participatif / *crowdfunding* - 14h30

Intervenants :

- **Aurélien Burel**, avocat à la Cour, associé (cabinet D4 Avocats)
- **Pauline Derycke**, chargée de production de la compagnie Les Sens des mots
- **Marion Delemazure**, responsable marques et stratégie de marques pour InFiné
- **Jean-Marie Dumont**, chargé de production et de diffusion pour la Compagnie Le Guetteur / Luc Petton
- **Arnaud Burgot**, vice-président de l'association Financement Participatif France, directeur général de Ulule

Modération : **Mathias Milliard** (Irma)